

## Poursuites d'études - Que faire après un BTS ?

12-01-2009

Dernière mise à jour : 15-01-2009

Vous êtes beaucoup à vous soucier dès à présent de vos poursuites d'études ... et à attendre énormément de vos formateurs ! Le problème est que dans ce domaine, l'information n'est pas "centralisée", et il est difficile de s'y retrouver. De plus, c'est une démarche qui doit être très personnelle car le choix d'une poursuite d'étude doit se faire avec la certitude que le diplôme correspond au projet personnel. Il n'y a guère d'autres solutions que de chercher par soi-même les formations proposées, les établissements qui les dispensent ... Ayez simplement à l'esprit que vous ne devez pas vous arrêter à un intitulé, aussi alléchant soit-il ! Dans les diplômes post BTS, il y a beaucoup de "liberté" pour les universités dans les formations qu'elles proposent, et chacune peut avoir sa spécificité, son "orientation" (certaines facs sont très branchées montagne, d'autres littoral, d'autres encore zones humides ... et cela se ressent très fortement dans la formation et donc peut influencer sur la valorisation du diplôme sur le marché de l'emploi). La recherche d'une poursuite d'études est donc avant tout une affaire personnelle, une démarche volontaire et active ! Cependant, des conseils, des explications et des orientations peuvent vous être apportées. C'est ce qui va être fait avec l'intervention prochaine de l'APECITA auprès de la classe de BTS2. En attendant, et en complément de cette intervention, je vous propose un aperçu TRES succinct de quelques ressources qui peuvent vous aider dans vos recherches :- D'abord, des précisions sur les différents types de diplômes universitaires (en tout cas les principaux) envisageables après un BTS. ON peut dire qu'avec l'harmonisation européenne, cela se résume à trois lettres : LMD - A noter que la voie "royale" après un BTS reste la licence professionnelle (avec un risque de difficulté de poursuite après la licence pro ???). Un petit document de l'ONISEP qui présente de manière générale ce système LMD.- Pour continuer, les incontournables de l'orientation les sites sites sur l'orientation : celui de l'ONISEP, celui de L'étudiant. A mon sens pas vraiment bien conçus pour les poursuites à des niveaux un peu élevé, et finalement assez peu utiles lorsque l'on cherche 1 formation précise (surtout dans le domaine de l'environnement). - Plus utiles pour vous, je pense, les annuaires de formations en environnement fleurissent sur le net ... Mais attention, tous ne sont pas forcément bien actualisés et complets ! je vous propose 3 sites qui à mon avis très personnel (qui vaut ce qu'il vaut !) sont de bonnes ressources : Emploi environnement, le volet emploi du site actu-environnement : assez complet, propose entre autres des rubriques de propositions d'emplois, de présentation des métiers de l'environnement et un annuaire des formations. Réseau tee : l'incontournable ! Quoique pas toujours bien pratique (l'architecture est un peu complexe, on s'y perd facilement !) ce site est une mine d'infos (mais pas toujours de la première fraîcheur, malheureusement !). Propose les mêmes rubriques que le précédent mais avec en plus un forum d'échanges sur les formations. Intéressant. Et enfin l'AFITE. Un site agréable, bien conçu et un moteur de recherche efficace (les mots clés sont clairs et suffisamment précis pour bien cibler le domaine que l'on souhaite). Seul inconvénient (rien n'est parfait) : le site est souvent "en panne" ! (problème de "jeunesse" ?) A vous de jouer maintenant pour essayer de trouver la formation qui vous conviendra ... Ce qui suppose que, sans forcément avoir une certitude sur l'emploi que vous occuperez (parce que ça, c'est encore une autre histoire !), vous ayez une idée du domaine dans lequel vous souhaitez poursuivre. Et je le répète une nouvelle fois : ne vous arrêtez pas aux intitulés ! vérifiez le contenu de la formation, les modules, les modes d'évaluation ... Il y a, surtout dans le domaine des licences pros, du bon comme du mauvais ! donc n'hésitez pas à contacter les établissements, à aller sur leurs sites, ....